



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-27



BD

Séance du 28/08/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Céline, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, M. QUEMIN Denis, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel

Procuration(s) :

Mme BOUCHON Sylvie donne pouvoir à Mme GENIN Chantal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BOUCHON Sylvie, Mme MATHIEU Emilie, Mme SCHULTZ Laurence

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. SLACHETKA Emmanuel

Date de convocation
22/08/2023

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L'ISERE DANS LE CADRE DU PROJET NUMERIQUE INFORMATIQUE

Date d'affichage

./././...

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Dans le cadre du projet numérique informatique, afin de fournir des ordinateurs à l'école pour des besoin éducatifs et suite aux échanges lors du conseil du 24 mai 2023 et à l'accord des Elus pour lancer ce projet,

Afin de poursuivre ce travail engagé, il serait utile de démarcher auprès du Département pour l'obtention d'une aide.

Le Conseil Municipal après délibération,

autorise ou n'autorise pas , monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande de subvention.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Savas-Mépin
Le Maire, Bertrand DURANTON